

Le 10 mars, à l'Hôtel Saint-Roch, M. Raoul Dionne, directeur des Chanteurs de Saint-Dominique, a fait une causerie sur l'histoire de la musique. M. Dionne a émaillé sa causerie de quelques pièces de chant; c'est ainsi qu'il a donné une vieille romance de Valentino "Gerbes fanées", une mélodie de Gounod, "Au printemps", et le "Testament" de Rhéné Baton.

Les membres de la chorale de Saint-Dominique avaient été invités à cette causerie et quelques-uns ont interprété quelques pièces de chant: M. De Labruyère Lemieux a donné "La Charité" de Faure; M. Laurent Morency a rendu "Le Prince aux Muguetts" de Holmès, et M. Roméo Faguy, "Aimer, c'est forger sa peine", de Barterolli. M. Adrien Payette, organiste de la Chapelle Saint-Dominique, était au piano d'accompagnement.

M. Jos. Dumais, qui présidait cette séance, a dit quelques monologues, entre autres, la tirade des Nez de Rostand et "Adieux d'un Alsacien".

Le 17 mars, causerie par M. Cyr. Vaillancourt, chef du Service de l'Apiculture et de l'industrie du sucre d'érable, sur l'exploitation des érablières et la fabrication du sucre et du sirop d'érable. M. l'échevin Emond, intéressé dans le commerce des produits de l'érable, assistait à cette causerie, qui a été présidée par M. Antonio Langlais, avocat, aviseur légal de la Société.

Le 24 mars, causerie sur l'histoire des ponts et des chemins de fer, par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics. M. C.-J. Magnan préside cette séance à laquelle avaient été invités spécialement les ingénieurs et les inspecteurs du Département des Travaux Publics.

---

Deux résolutions importantes ont été adoptées au cours de l'une des dernières séances de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Par la première qui a été présentée par M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, la Société a protesté, au nom du bon goût et de la morale, contre un certain genre de théâtre qui se donne à Québec depuis quelque temps.

Dans la seconde résolution, M. Joseph Dumais a demandé de nommer un comité spécial qui s'occuperait de la réfection du baptistère des rues de Québec et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil de ville. Un comité spécial a été aussitôt nommé à cet effet; se compose de MM. Joseph Dumais, Alonzo Cinq-Mars et Evariste Brassard.

---

Parmi les autres résolutions adoptées, mentionnons une motion de condoléances à l'adresse d'un membre de la Société, M. Alonzo Cinq-Mars, à l'occasion de la mort de sa mère, et de M. J.-E. Prince, avocat, professeur à l'Université Laval, qui fut l'hôte d'honneur de la Société lors d'une séance publique, et qui a eu la douleur de perdre son épouse, en février dernier.